



ÉCRIRE, RÉALISER ET MONTER UN COURT-MÉTRAGE

FORMATIONS 2024

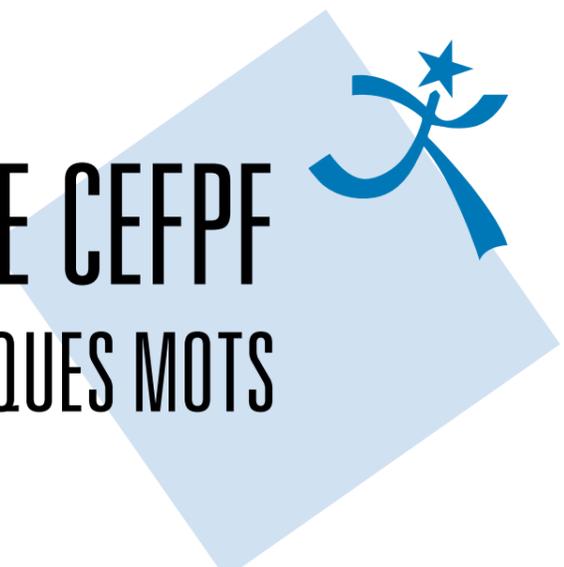
CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL



Le CEFPP en quelques mots	PAGES 2-3
Nos engagements	PAGES 4-7
L'action de formation	PAGES 8-9
Public concerné et objectifs	PAGE 10
Modalités de mise en œuvre	PAGES 11-12
Contenu de l'action	PAGES 13-14
Programme détaillé	PAGES 15-17
Conditions générales de vente	PAGE 19

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35



LE CEFPPF EN QUELQUES MOTS

LE CEFPPF 30 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

NOS ENGAGEMENTS



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOP1

Le CEFPP est certifié QUALIOP1 depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

L'EVEIL ECOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITE SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

cefpf.helpme@gmail.com

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Mail : info@cefpf.com

Site internet : www.cefpf.com



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Scénaristes, comédiens, réalisateurs, assistants réalisateurs et techniciens de l'audiovisuel souhaitant acquérir les connaissances de base nécessaires à la réalisation d'un court-métrage cinéma ou d'une fiction courte pour la télévision.

Pré-requis, expérience professionnelle

Bac+2 minimum ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP sur présentation d'un CV lors de l'entretien d'orientation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les participants auront acquis l'ensemble des connaissances et compétences de base nécessaires à leur évolution professionnelle en tant que réalisateur de fiction courte et pourront acquérir le Certificat Professionnel (CP-FFP) « Réalisateur de fiction courte » délivré par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).

Objectifs détaillés

- Savoir écrire le scénario d'un court-métrage de fiction ou d'une fiction courte, en fonction des contraintes artistiques, techniques et de production
- Savoir préparer la réalisation d'un court-métrage de fiction ou d'une fiction courte, de A à Z
- Connaître l'économie actuelle de la production des courts-métrages cinéma et des fictions courtes.
- Connaître les dispositifs d'aide au court-métrage et à la fiction courte, ainsi que les moyens de financer un projet, les circuits actuels d'exploitation et de diffusion.
- Avoir l'expérience de diriger un plateau et d'assurer d'autres postes techniques lors des tournages
- Développer les compétences artistiques et techniques nécessaires à la réalisation et à la post-production d'un court-métrage de fiction ou d'une fiction courte.

Le secteur de production de courts métrages constitue aujourd'hui en France une voie d'accès à l'industrie cinématographique. L'économie du court métrage est fondée sur des mécanismes de financement et de diffusion largement autonomes par rapport aux circuits classiques du long métrage. Si cette économie particulière fait du court métrage un secteur parallèle et expérimental, il n'en reste pas moins qu'il remplit une fonction essentielle : celle de Recherche et Développement de l'industrie cinématographique, permettant ainsi à de jeunes réalisateurs de faire leurs preuves avant de se lancer dans la réalisation de longs métrages.

La formation du CEFPP propose de situer le court métrage et la fiction courte dans l'économie actuelle de la production : moyens de financement, aides possibles, budgets, selon qu'il s'agit du cinéma ou de la télévision. Pendant 7 semaines, les stagiaires sont accompagnés par un réalisateur - producteur sur l'écriture, la réalisation et le montage de son propre projet de court métrage.

A l'issue de la formation, chacun des participants a un court métrage étalonné et mixé .



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	252 heures, soit 35 jours ou encore 7 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	01 40 30 22 35
Date de la session :	
Prix :	7 500 euros HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michael LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPP
Formateur référent :	Eduardo SOSA SORIA, réalisateur et producteur de court et long métrages
Intervenants :	Nicolas HOUVER, monteur Nelson GHRENASSIA, producteur Maya SERULLA, responsable de distribution artistique Hélène VAYSSIERES, chargée des cours et moyens métrages au sein de l'unité cinéma d'Arte France Morad KERTOBI, Chef du département Court métrage (CNC) Denis LARZILLERE, cadReur Marcello CAVAGNA, Directeur de production (Le GREC) Renaud TRIBOULET, Ingénieur du son Johan POUA, mixeur

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Exposés théoriques et exercices pratiques - application des connaissances par une mise en situation professionnelle de tournage (réalisation d'un court métrage).
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- Plateau de tournage - le Matériel technique : lumière, caméra, son est loué chez des professionnels reconnus
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- Un poste de travail Macintosh par personne. - Une Station de montage Final Cut Pro HD par personne.
Modalités d'évaluation :	<u>A chaque fin de mois :</u> Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.



En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

Effectué sur l'ensemble de la formation, avec le formateur-référent et le responsable pédagogique.

Appréciation des formateurs sur le parcours du stagiaire, avancées et acquis individuels et acquis

- Le module 1 : Conception et écriture d'un projet de court métrage de fiction, donnent lieu à une validation effectuée sous forme de pitch, programmé à la fin de la 2ème semaine de la formation.

Cet exercice est conçu comme un entraînement à la présentation de projets aux partenaires artistiques, techniques et financiers, ce qu'implique de motiver les choix du thème et le traitement du sujet, ainsi que de justifier la pertinence de la forme et la faisabilité de sa mise en œuvre.

Suivi de la 3ème, 4ème et 5ème semaines de la formation. Il comprend les repérages, le découpage, le plan de travail, la préparation et la gestion du plateau, la direction d'acteurs et le tournage.

- Le module 3 : Montage et Post-production

Suivi de la 6ème et 7ème semaines de la formation. Il comprend la digitalisation, le dérushage, le montage image et son, le mixage, l'étalonnage et l'export du projet.

Depuis 2005,

244 personnes ont suivi la formation Réaliser un court métrage.

78% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le certificat reconnu par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).

CONTENU DE L'ACTION





■ **SEMAINE 1 :**
L'ÉCRITURE DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ **SEMAINE 2 :**
L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION
DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ **SEMAINE 3 :**
LA PRÉPARATION

■ **SEMAINE 4 :**
LE TOURNAGE (1)

■ **SEMAINE 5 :**
LE TOURNAGE (2)

■ **SEMAINE 6 :**
LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION (1)

■ **SEMAINE 7 :**
LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION (2)
VALIDATION POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

**PROGRAMME
DÉTAILLÉ**





■ SEMAINE 1

L'ÉCRITURE DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ 1^{re} journée :

Les outils de lecture et d'écriture du court métrage et de la fiction courte : thème, sujet, idée. Les différentes phases de l'écriture du court métrage et de la fiction courte. Analyse à partir de films.

■ 2^e journée :

Approche scénaristique et notions de dramaturgie applicables au scénario de court métrage. L'écriture de projets (1). Analyse à partir de films.

■ 3^e journée :

Approche scénaristique et langage cinématographique, les règles à respecter. L'écriture de projets, la structure des histoires (2). Analyse à partir de films.

■ 4^e journée :

Le réalisateur du court métrage et de la fiction courte et l'équipe de travail. L'écriture de projets, la structure des histoires (3). Analyse à partir de films.

■ 5^e journée :

Lectures, évaluations et ajustements des projets en fonction des contraintes artistiques, techniques et de temps. Les composantes d'un bon pitch. Préparation d'un exposé pour la présentation des projets des stagiaires.

■ SEMAINE 2

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ 1^{re} journée :

Ecrire en tenant compte de la réalité de la production. Les dispositifs d'aide au court métrage et à la fiction courte. La protection du scénario. L'écriture de projets, la continuité dialoguée (4). Analyse à partir de films.

■ 2^e journée :

L'économie du court métrage et de la fiction courte. Repères en France : les acteurs financiers, les circuits de diffusion. Les contrats de cession et de coproduction, le devis. Analyse à partir de films.

■ 3^e journée :

Le découpage technique et le story-board. Le minutage, le dépouillement, exemples concrets à partir de cas. L'écriture de projets, la continuité dialoguée (5). Analyse à partir de films.

■ 4^e journée :

La direction de comédiens, stratégie de travail en fonction des projets des stagiaires. Ajustement des projets en fonction des contraintes artistiques et de production.

■ 5^e journée :

Présentation des projets sous forme de pitch et ajustements des projets en fonction des contraintes artistiques et de production. Les stratégies de mise en œuvre des projets. Répartition en équipes pour le tournage et distribution des rôles.

■ SEMAINE 3

LA PRÉPARATION

■ 1^{re} journée :

Préparation de la mise en scène et de sa mise en œuvre (1).

■ 2^e journée :

Préparation de la mise en scène et de sa mise en œuvre (2).

■ 3^e journée :

Préparation des découpages techniques, plans de travail, prévisions techniques. Préparation des tournages (1).

■ 4^e journée :

Préparation des découpages techniques, plans de travail, Prévisions techniques. Préparation des tournages (2).



■ 5^e journée :

Préparation des découpages techniques, plans de travail, prévisions techniques. Préparation des tournages, manipulation du matériel technique (3). Mise en place des tournages débutant le lundi suivant, réglages.

■ SEMAINE 4

LE TOURNAGE (1)

■ 1^{re} journée :

Tournage avec rotation des postes (1).

■ 2^e journée :

Tournage avec rotation des postes (2).

■ 3^e journée :

Tournage avec rotation des postes (3).

■ 4^e journée :

Tournage avec rotation des postes (4).

■ 5^e journée :

Tournage avec rotation des postes (5).

■ SEMAINE 5

LE TOURNAGE (2)

■ 1^{re} journée :

Tournage avec rotation des postes (6).

■ 2^e journée :

Tournage avec rotation des postes (7).

■ 3^e journée :

Tournage avec rotation des postes (8).

■ 4^e journée :

Tournage avec rotation des postes (9).

■ 5^e journée :

Tournage avec rotation des postes (10). Clôture des tournages et point général digitalisation.

■ SEMAINE 6

LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION (1)

■ 1^{re} journée :

Prise en main du logiciel de montage.

Dérushage.

Organisation et choix de la technique de montage.

■ 2^e journée :

Montage et visionnage critique (1).

■ 3^e journée :

Montage et visionnage critique (2).

■ 4^e journée :

Montage et visionnage critique (3).

■ 5^e journée :

Montage et visionnage critique (4). Visionnage des premières moutures, échanges, critiques et argumentations.

■ SEMAINE 7

LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION (2) ET VALIDATION POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

■ 1^{re} journée :

Montage et visionnage critique (5).

■ 2^e journée :

Montage et visionnage critique (6).

■ 3^e journée :

Montage et visionnage critique (7). Visionnage des moutures finales, échanges, critiques et argumentations.

■ 4^e journée :

Finitions des films en fonction des échanges de la veille.

■ 5^e journée :

Visionnage général et validation des compétences acquises, pour l'obtention du certificat.

VALIDATION FINALE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL FFP

« Réalisateur de fiction courte »

Contrôle continu : écriture, tournage, montage

A la fin de la formation projection du court-métrage réalisé et bilan de compétences acquises, devant un jury.

C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

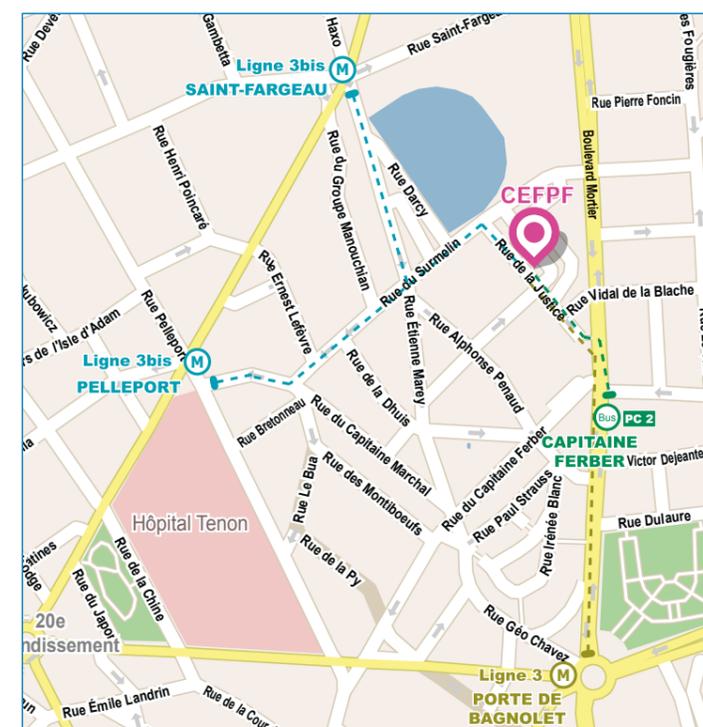
Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

